



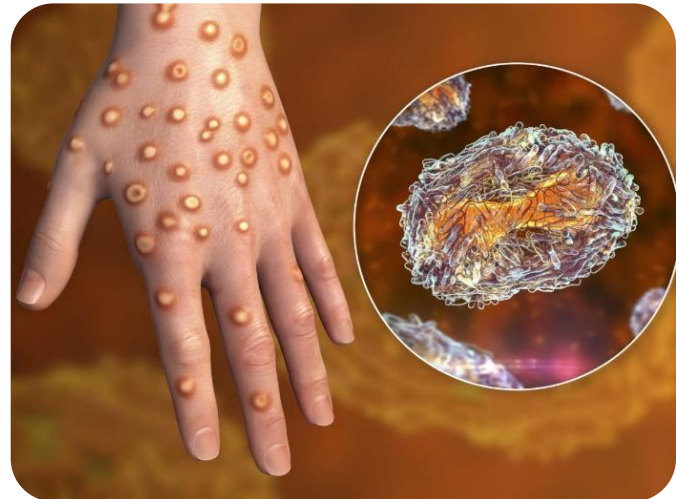
CP LILLE-SEQUEDIN

COMPTE RENDU CHSCT LILLE SEQUEDIN

DU 23 NOVEMBRE 2022

Ce 23 novembre 2022 se tenait le seul et unique CHSCT de l'année au CP Lille Sequedin. Nous rappelons que cette instance est censée se réunir au minimum 3 fois par an mais encore une fois les règles n'auront pas été respectées.

Cette instance débute par la consultation des éléments qui seraient mis en place en cas de Variole du singe au sein de notre établissement. **Nous apprenons donc qu'en cas de contamination, les détenus infectés seraient certainement isolés au RDC du bâtiment A.** Des stocks de gants, de lunettes, de masques et de combinaisons de protection sont apparemment déjà présents sur l'établissement pour faire face à ce virus. **Quoi qu'il en soit, pour l'heure aucun cas n'est à déclarer dans notre administration. Pourvu que ça dure.**



Ce sujet est immédiatement suivi par la gestion des cas Covid sur notre établissement. Nous apprenons donc avec grande surprise que **les agents affectés sur le RDC du bâtiment A (secteur Covid) sont dotés chaque jour de masque FFP2.** Il est évident pour l'ensemble des personnels que ce n'est absolument pas le cas et que les masques FFP2 n'ont quasiment jamais été distribués. **Notre organisation syndicale reviendra également sur les problèmes d'approvisionnement en gel hydro-alcoolique sur l'ensemble des bâtiments.** Ces sujets seront évoqués par la direction avec les officiers de bâtiment afin de trouver une solution rapide et efficace.

Les points suivants abordés lors de cette instance sont le nombre ainsi que la gestion des accidents de travail. Nous remarquons donc une légère augmentation des accidents de travail par rapport à l'année 2021 notamment sur les AT suit à une agression.

Concernant la gestion RH de ces AT, **notre organisation syndicale a souhaité mettre en avant les difficultés que rencontrent une bonne partie du personnel avec le service des RH de l'établissement.** L'accueil pour les agents est bien trop souvent glacial, ce qui crée une relation régulièrement conflictuelle avec ce service. Pour être clair, **beaucoup trop de personnels ont la boule au ventre lorsqu'ils doivent se rendre dans ce service,** ce qui n'est absolument pas normal. Le chef d'établissement ainsi que la responsable de ce service sont donc dorénavant bien au courant...



Les heures supplémentaires sont ensuite évoquées. Il va de soi qu'avec les carences en effectifs qui ne font que s'accumuler au sein de notre établissement, le volume d'heures supplémentaires est de plus en plus conséquent. Ce qui engendre également une augmentation des arrêts maladie, ce qui est évidemment bien logique. La seule solution pour éviter ces nombreuses heures supplémentaires est évidemment **L'APPORT CONSÉQUENT D'EFFECTIF SUR NOTRE STRUCTURE.** Ce qui n'est malheureusement pas prévu avec ces 2 postes ouverts à la cap de mutation pour notre établissement.



Les extractions médicales de plus en plus récurrentes sont ensuite devenues l'un des gros sujets de cette instance. Les organisations syndicales présentes sont évidemment totalement d'accord pour dénoncer le nombre effarant d'extraction médicale que connaît notre établissement. Au CP Lille Sequedin c'est très simple, pour un oui ou pour un non les détenus sont envoyés à l'hôpital. À croire que nous sommes totalement dépourvus de médecin sur notre structure. **Nous rappelons également que lors de la crise sanitaire les extractions ne se faisaient que très rarement et en cas de réelle urgence.** Aucune réponse claire ne nous sera apportée sur le sujet, en bref c'est le médical qui décide et les agents doivent subir...

Notre organisation syndicale souhaitait ensuite aborder le Document Unique d'Évaluation des Risque Professionnels Nous n'avions pas eu de retour sur le CHSCT de décembre 2021 car l'assistant de prévention n'était malheureusement pas présent. Nous sommes donc ravis d'apprendre que le DUERP est quasiment à jour et qu'il le sera totalement à la fin du premier trimestre 2023.

Nous souhaitons ensuite évoqués les grosses difficultés à résoudre rapidement les **problèmes d'infrastructure récurrent sur notre établissement,** comme récemment une fuite d'eau au niveau de l'atrium du Bâtiment B. **Il aura fallu pas loin de 2 semaines pour que cette fuite soit réparée.** Le responsable des services administratifs et financier nous répondra que c'est dû au changement de marché. Nous ne sommes pas dupes et savons très bien qu'avec le marché précédent, les soucis d'infrastructures étaient les mêmes et que la réalisation des travaux prenait toujours beaucoup trop de temps.





ENCORE UNE FOIS NOUS SOMMES TRÈS INQUIETS CONCERNANT L'AVENIR LORSQU'ON VOIT L'ETAT DE VÉTUSTE QUE CONNAIT DÉJÀ NOTRE ÉTABLISSEMENT.

Nous interrogeons ensuite le responsable des services administratifs et financier concernant les problèmes de réseau téléphonique au sein du bureau de l'officier du bâtiment A. Les soucis de réseau dans ce bureau sont connus depuis l'ouverture de l'établissement mais aucune solution n'a jamais été trouvée. Inadmissible... Finalement il serait peut-être possible de remettre une borne afin de résoudre ce problème vieux de 17 ans. La demande va être effectuée auprès du prestataire.

Nous souhaitons ensuite demander au chef d'établissement qu'**une journée de cohésion d'équipe soit remise en place** lors de la semaine annuelle de formation. Aucune réponse réelle ne nous sera pour le moment apportée.

Le dernier point que nous souhaitons évoqués lors de cette instance est l'absence totale de soutien psychologique pour les 6 personnels suspendus. **C'est totalement inadmissible que ces agents aient été contactés par une psychologue seulement quelques jours avant leur délibéré au tribunal.** Les organisations syndicales avaient pourtant saisi la direction dès la sortie de garde à vue de ces agents. Il aura fallu quasiment un mois pour l'intervention d'une psychologue. **C'EST HONTEUX !**

Le chef d'établissement reconnaît que cela aurait dû se passer autrement et qu'il pensait que le suivi psychologique avait été déclenché dès les sorties de garde à vue.

Nous demandons par ailleurs qu'un suivi psychologique soit dorénavant immédiatement diligenté à la suite d'une agression.



Soyez en certain, tous les sujets évoqués lors de cette instance seront suivis de près par notre organisation syndicale.

Le bureau local FO Justice du CP Lille Sequedin ne laissera pas vos conditions de travail se détériorer davantage.

**LA PÉNITENTIAIRE A UNE HISTOIRE, AVEC
FO JUSTICE JE CONSTRUIS SON AVENIR !**

**▶ Du 1^{er} au 8 Décembre
Je Vote FO Justice !!!**

